

MARCHE BLANCHE POUR MIREILLE KNOLL : LE FRONT NATIONAL ET LA FRANCE INSOUMISE DANS LA RUE

Jean-Yves Camus

02/04/2018

Jean-Yves Camus, directeur de l'Observatoire des radicalités politiques de la Fondation Jean-Jaurès, revient sur la marche blanche du 28 mars organisée en hommage à Mireille Knoll et sur les incidents qui ont émaillé le cortège avec la venue de Jean-Luc Mélenchon et Marine Le Pen.

La manifestation organisée le 28 mars à Paris en mémoire de Mireille Knoll, victime d'un crime antisémite, a vu Jean-Luc Mélenchon et les élus de La France insoumise (LFI) devoir être exfiltrés du cortège en raison des menaces proférées par la Ligue de défense juive (LDJ). Dans le même temps, Marine Le Pen et d'autres élus du Front national, après avoir été obligés de quitter eux aussi la « marche blanche », cette fois en raison de l'opposition très forte de la foule à leur présence, ont pu rejoindre la queue du cortège, cette fois sous la protection conjointe du service d'ordre frontiste et de militants juifs radicaux dont il est vraisemblable qu'ils appartenaient à la LDJ. En quelques points et selon ce que j'ai constaté sur le terrain, en temps réel, je souhaite revenir sur une belle mobilisation populaire contre l'antisémitisme, gâchée par des images dont l'efficacité du combat contre la haine des juifs n'a vraiment pas besoin.

Pourquoi cette « marche blanche » et à l'initiative de qui ?

Le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), le Consistoire central de France et le Fonds social juif unifié (FSJU) ont décidé d'organiser une « marche blanche » en soutien à « la mémoire et la famille » de Mireille Knoll, assassinée à son domicile parisien par deux hommes mis en examen pour « homicide volontaire à raison de l'appartenance vraie ou supposée de la victime à une religion », « vol aggravé » et « dégradation du bien d'autrui par un moyen dangereux ». Tous les deux écroués, ils se rejettent la responsabilité d'avoir porté les onze coups de couteau qui ont tué cette femme de 85 ans, l'un des deux accusant l'autre, d'origine maghrébine, d'avoir crié « Allahou Akbar » au moment des faits. À ce stade de l'enquête, ni la nationalité, ni l'origine précise des deux hommes n'a pas été révélée, le mobile privilégié est le vol et le choix de la victime semble avoir été

dicté, comme dans le meurtre d'Ilan Halimi en 2006, par le préjugé antisémite voulant que « les juifs » soient dans une situation financière aisée. Que ce préjugé incontestablement antisémite provienne de l'adhésion d'un des mis en examen à l'islamisme n'est pas établi à ce stade. Si cela devait surgir dans l'enquête, on ne pourrait qu'être d'accord avec Yves Thérard, du *Figaro*, pour qui « le Crif se trompe de combat en ciblant Marine Le Pen et Jean-Luc Mélenchon au détriment du seul véritable ennemi qui aujourd'hui massacre des innocents et piétine notre culture : l'islamisme ».

Pourquoi les organisateurs n'ont-ils pas voulu la présence du Front national et de La France insoumise ?

Francis Kalifat, le président du CRIF, a déclaré la veille de la marche : « Soyons clairs, ni Jean-Luc Mélenchon et Les insoumis ni Marine Le Pen et le FN seront les bienvenus demain ». La raison pour laquelle il s'oppose à La France insoumise est le soutien de ce mouvement à la campagne BDS ainsi que, depuis la seconde intifada, ce qu'il estime être l'engagement partial du mouvement en faveur de la cause palestinienne. Pour lui, « on ne peut pas aujourd'hui venir exprimer son rejet de l'antisémitisme et soutenir un mouvement (BDS) qui exprime une haine de l'État d'Israël et des Juifs ». Les raisons pour lesquelles le Front national était déclaré *non grata* étaient moins précises. En fait, le CRIF a toujours refusé le moindre contact avec le Front national depuis la création de celui-ci et ne fait pas de distinction entre les positions de l'actuelle direction et celle menée par Jean-Marie Le Pen. Le CRIF aurait pu mettre en avant le fait que le Front national le qualifie régulièrement d'organisation communautariste « non représentative », ou que son programme comprend l'interdiction du port de la kippa dans l'espace public ainsi que celle de l'abattage rituel, deux mesures qui sont attentatoires aux libertés des Français juifs. Il ne l'a pas explicitement formulé, cette fois. Sa position finale semble refléter une conception « à l'allemande » de l'extrémisme politique, mettant strictement sur un pied d'égalité, tant pour la nature que pour le traitement, de l'extrême gauche (en l'espèce, plutôt de la gauche radicale) et de l'extrême droite. Or, ce parallélisme des formes n'est pas dans les usages français. De surcroît, quand on regarde la chronologie des communiqués de presse, on voit que la mise à l'écart du Front national a précédé celle de La France insoumise, qui semble avoir suivi comme une forme de rééquilibrage. Curieusement, le Parti communiste et les Verts, largement critiqués par les organisateurs en raison de leurs positions sur le boycott et le conflit israélo-palestinien, n'ont pas été écartés : le secrétaire général du Parti communiste Pierre Laurent participait à la marche et j'ai pu personnellement m'entretenir avec la sénatrice écologiste Esther Benbassa. De même Nicolas Dupont-Aignan, allié de Marine Le Pen pour le second tour de la présidentielle, était présent et le fondateur des Patriotes, Florian Philippot, a pu participer au cortège avec plusieurs responsables de son parti.

Pourquoi sont-ils venus quand même ?

Pour deux raisons. D'abord parce qu'au-delà de l'appel initial des organisations juives, cette marche avait reçu le soutien participatif de toutes les formations politiques et que, se déroulant sur la voie publique, elle devenait un événement qui dépassait, par son esprit et son ampleur, ce qui était initialement prévu. Le nombre de participants, 20 000 environ, était bien supérieur à celui des rassemblements organisés dans des circonstances similaires et dépassait, bien plus que les fois précédentes, la mobilisation de la communauté juive. Enfin, le fils de la victime, défendu en justice par maître Gilles-William Goldnadel, a publiquement souhaité qu'elle soit ouverte à tous, prenant ainsi une position explicitement contraire à celle du CRIF. En conséquence, les responsables de La France insoumise comme du Front national ont décidé de se rendre à la marche. Du côté frontiste, outre Marine Le Pen, étaient présents entre autres les élus Louis Aliot, Gilbert Collard, Wallerand de Saint-Just, Jean-Richard Sulzer ainsi qu'une délégation d'une vingtaine de cadres du Front national de la jeunesse (FNJ). C'est la réaction majoritairement hostile de la foule qui a, dans un premier temps, conduit les élus frontistes à quitter le cortège, avant qu'ils le rejoignent en queue de rassemblement. C'est après qu'elle ait quitté l'avenue Philippe-Auguste pour rejoindre son véhicule par la rue de Tunis que Marine Le Pen et ses collègues ont été de nouveau pris à parti par des opposants à sa présence.

Que retenir de cet épisode ?

Que le CRIF et les autres organisations communautaires ont, contre les deux mouvements qu'ils n'ont pas souhaité associer à la marche, des griefs compréhensibles mais qui, pour l'essentiel, portent sur le conflit israélo-palestinien et Israël. Or le rassemblement était organisé, dans un esprit d'union nationale, pour dépasser l'écueil des mobilisations antérieures, essentiellement fondées sur la présence de la communauté juive. La présence de plusieurs membres du gouvernement comme des dirigeants de La République en marche, du Parti socialiste, des Républicains et de l'UDI conférait à cette marche une dimension qui devait continuer la concorde ayant suivi l'assassinat du Colonel Beltrame. On peut regretter qu'il n'en ait rien été. On peut aussi déplorer qu'un groupe activiste ultra-minoritaire ait pu imposer sa loi, physiquement, sans que ni les organisateurs ni même la police n'arrivent à le stopper d'entraver la venue d'élus qui, quels que soient les désaccords majeurs qu'on peut avoir avec eux, sont des représentants de la Nation. En clair, et ce n'est qu'une opinion strictement personnelle : il aurait été préférable que cet hommage reste ouvert à tous. Les organisations communautaires juives peuvent par ailleurs continuer à n'inviter, dans les événements qu'ils organisent dans des lieux privés, que ceux qu'ils souhaitent y voir.

